

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2442

29 décembre 2006

### SOMMAIRE

A.L.D. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	117180	Goudsmit & Tang Management Company, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117193
Air Liquide Welding Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	117214	GPS Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117170
Alpha Luxembourg S.A., Mamer . . . . .	117171	Growing Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	117181
Alternative Real Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117171	Immonet S.A., Mamer . . . . .	117215
Archimédial S.A., Mamer . . . . .	117215	Ipharma Logistic S.A., Weiswampach . . . . .	117216
Arthur Welter Transports, S.à r.l., Leudelange . . . . .	117210	Kacim S.A., Mamer . . . . .	117212
Assistance Ingénierie Lorraine Europe (AILE), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117196	Kamille S.A., Mamer . . . . .	117216
Atitlan S.A., Luxembourg . . . . .	117209	Lincoln Investment Properties S.A., Mamer . . . . .	117191
Bayside Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117193	(The) Lodge S.A., Capellen . . . . .	117190
Bayside Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117196	Luxembourg Maritime Company S.A., Mamer . . . . .	117171
Boston S.A., Luxembourg . . . . .	117213	Margaux Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	117209
Bouwfonds European Real Estate Parking Fund, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117216	Matignon Finance S.A., Luxembourg . . . . .	117180
Buffalo Holding S.A., Mamer . . . . .	117211	Mega Brands International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117212
Cable Tray International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117190	Moiry S.A., Mamer . . . . .	117212
Cargoliner Luxembourg S.A., Luxembourg Findel . . . . .	117211	Myhome S.A., Mamer . . . . .	117212
Cave Holding S.A., Mamer . . . . .	117213	Nessler S.A., Luxembourg . . . . .	117190
Cave Participations S.A., Mamer . . . . .	117213	Nowa Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117170
Centuri S.A., Leudelange . . . . .	117211	OP 1 Immo S.A., Mamer . . . . .	117193
Cogisoft Investment Holding S.A., Mamer . . . . .	117191	Opal Invest S.A., Luxembourg . . . . .	117214
Compass Consulting S.A., Mamer . . . . .	117191	Orbi Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	117214
Délice du Château, S.à r.l., Clervaux . . . . .	117171	Oriage S.A., Mamer . . . . .	117193
DPB International S.A., Mamer . . . . .	117214	Oxbow Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117210
Elinvest S.A., Luxembourg . . . . .	117191	Parcival Immobilier S.A. . . . .	117209
Elinvest S.A., Luxembourg . . . . .	117192	Peonia Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117181
Euro-Promodent S.A., Mamer . . . . .	117213	Porte S.A., Mamer . . . . .	117216
Eurofinagest S.A., Luxembourg . . . . .	117211	QNB International Holdings Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117215
European Directories S.A., Luxembourg . . . . .	117196	Reas S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	117216
European Directories S.A., Luxembourg . . . . .	117209	Rentaplace Holding S.A., Mamer . . . . .	117215
European Distribution & Franchising S.A., Mamer . . . . .	117181	Société Civile Immobilière BC Investors, Luxembourg . . . . .	117192
Eurotransports, S.à r.l., Leudelange . . . . .	117210	Telewatch International S.A., Luxembourg . . . . .	117215
Florenville Investments S.A., Luxembourg . . . . .	117211	Tiree Island, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	117170
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	117212	W.M. Investment Group S.A., Luxembourg . . . . .	117196
FSA Invest S.A., Luxembourg . . . . .	117214	Wetra, S.à r.l., Leudelange . . . . .	117210
FSA Properties S.A., Luxembourg . . . . .	117213	Wiwelco S.A., Luxembourg . . . . .	117210
Garance S.A., Mamer . . . . .	117180	Yaltha Holding S.A., Mamer . . . . .	117181

117170

**GPS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 96.391.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le six novembre.

Pardevant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société SEASIDE LIMITED, établie et ayant son siège social à Alofi, NIUE, Malagua, Suites 21/22, ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

Le prêtre mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme GPS INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 96.391, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 03 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1180 du 11 novembre 2003, au capital social de cent mille euros (100.000,- Euros) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,-) chacune,
- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 novembre 2006, vol. 922, fol. 42, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 novembre 2006.

F. Kessler.

(131170.3/219/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2006.

**TIREE ISLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 94.149.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Signature.

(128570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**NOWA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.449.224,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.960.

Le bilan et le compte des profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

*Pour NOWA HOLDING, S.à r.l.*

H. de Graaf

Gérant

(128616.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

117171

**DELICE DU CHATEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9712 Clervaux, 4, Montée du Château.  
R. C. Luxembourg B 103.287.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006. I. Deschuytter.  
(128572.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**ALPHA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 74.240.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006. I. Deschuytter.  
(128573.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**LUXEMBOURG MARITIME COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 112.734.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006. I. Deschuytter.  
(128575.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**ALTERNATIVE REAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 121.772.

**STATUTES**

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of November.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public residing in L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

STICHTING MEXANE, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34257958 and having its statutory office in NL-1083HJ Amsterdam, De Boelelaan 7,

represented here by Mr Jean-Robert Bartolini, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

by virtue of a proxy given under private seal on 10 November 2006,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to state as follows the articles of Incorporation of a public limited liability company («société anonyme») which it declares to organize:

**Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a public limited liability company («société anonyme») (hereafter the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (hereafter the «Law») and by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

The Company is initially composed of one single Shareholder subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares. The Company will exist under the name of ALTERNATIVE REAL INVESTMENTS S.A.

**Art. 2. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole Director or, in case of plurality of Directors, by the Board of Directors or by one of the bodies or persons entrusted by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors, with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

It may in particular:

- Acquire, respectively issue, loans with or without interest as well as profit-right certificates;
- Exercise all rights whatsoever attached to such securities and financial instruments;
- Grant security interests over its assets;
- Make deposits at banks or with other depositaries;
- Raise funds, notably by issuing bonds, notes and/or private equity certificates, in order to carry out its activity within the scope of its corporate object.

The above list is illustrative and is not limitative.

**Art. 4. Duration.** The corporation is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a resolution of the General Meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

## Chapter II.- Capital, Shares

**Art. 5. Share capital.** The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.00) each, entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, redeem its own shares.

**Art. 6. Form of shares.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propritaire) or between a pledgor and a pledgee.

## Chapter III.- Shareholder(s)

**Art. 7. Powers of the general meetings.** The sole Shareholder exercises the powers granted by Law to the General Meeting of Shareholders. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The resolutions passed by such a meeting shall be binding upon all the Shareholders.

Except as otherwise required by Law or by the present Articles, all resolutions will be taken by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by Shareholders representing at least half of the capital.

The General Meeting shall have the fullest powers to order, carry out, authorise or ratify all acts taken or done on behalf of the Company.

**Art. 8. General meeting of the shareholder(s).** The General Meeting of Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall meet upon call by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors or by any person delegated to this effect by the Board of Directors. Shareholder(s)

representing ten per cent of the subscribed share capital may, in compliance with the Law, request the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors to call a General Meeting of Shareholder(s).

The Annual General Meeting shall be held in accordance with the Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the first Monday of the month of May at 17.30.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the Annual General Meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholder(s) may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Should all or any part of shares be registered shares, the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder or, as otherwise instructed, by such shareholder.

If the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, all Shareholders is/are present or represented and consider himself/themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholder(s) shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholder(s). A Shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Any Shareholder may participate at all General Meetings of Shareholder(s) by conference call, videoconference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Unless otherwise provided by Law, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholder(s) present or represented.

#### Chapter IV.- Management, Statutory auditor

**Art. 9. Director(s).** The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

The Director(s) shall be elected by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

**Art. 10. Meetings of the director(s).** In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 11. Powers of the director(s).** The sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the General Meeting of Shareholders, fall within the competence of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholders or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. 12. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

In case of plurality of directors, the General Meeting may decide to create two categories of directors (category A and category B); in this case, the Company will be bound by the joint signatures of any A Director together with any B Director.

**Art. 13. Conflict of interest.** In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. 14. Supervision of the company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders, shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the Institut des Réviseurs d'entreprises will be designated by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the general meeting which fixes the duration of their office, which may not exceed six years.

#### Chapter V.- Financial year, Adoption of accounts, Distribution of profits

**Art. 15. Financial year.** The Company's accounting year starts on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

**Art. 16. Adoption of accounts.** The annual General Meeting shall be presented with reports by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors and Statutory Auditors and shall consider and, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the Annual General Meeting may by separate vote discharge the director or, in case of plurality of directors, the directors and Statutory Auditors from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out for or in connection with any acts or omissions by or on the part of the director or, in case of plurality of directors, by or on the part of the directors and Statutory Auditors made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in these Articles unless they have been specifically indicated in the convening notice.

**Art. 17. Distribution of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of law as it may apply at the time such payment is made.

## Chapter VI.- Dissolution and liquidation

**Art. 18. Dissolution of the company.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the shareholders, in proportion to their shareholding in the Company.

## Chapter VII.- General

**Art. 19. Amendments to the articles of incorporation.** The present Articles may be amended from time to time by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a general meeting of shareholders, under the quorum and majority requirements provided for by Law.

**Art. 20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitional provisions*

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.
- 2) The first annual general meeting of the sole shareholder shall be held in 2007.

### *Subscription and payment*

The three hundred and ten (310) shares of the Company are subscribed by STICHTING MEXANE, previously named. All the shares have been entirely paid in, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro (EUR 1,800.00).

### *General Meeting of shareholders*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to a general meeting of shareholder. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed to the Board of Directors:
  - a) Mr Jean-Robert Bartolini, private employee, born in Differdange, on 10 November 1962, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - b) Mrs Antonella Graziano, private employee, born in Orvieto (Italy), on 20 January 1966, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - c) Mrs Betty Prudhomme-Mertz, private employee, born in Arlon (Belgium), on 30 January 1960, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
3. Is appointed statutory auditor:
  - FIN-CONTROLE S.A., a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, and registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 42.230.
4. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year of 2012.
5. The registered office of the Company is set in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille six, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

STICHTING MEXANE, une fondation (Stichting) de droit néerlandais, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34257958, ayant son siège social à NL-1083HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, ici représentée par Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 10 novembre 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup>.- Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé une société anonyme (ci-après la «Société»), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des actions. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs actionnaires, par suite notamment de cession ou transmission d'actions ou de création d'actions nouvelles.

La Société existe sous la dénomination de ALTERNATIVE REAL INVESTMENTS S.A.

**Art. 2. Siège social.** La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute société ou personne à qui l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet social.** La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La société peut en particulier:

- Souscrire à, respectivement émettre, des prêts avec ou sans intérêts ainsi que des bons de jouissance;
- Exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;
- Consentir des sûretés portant sur ses avoirs;
- Faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires;
- Recueillir des fonds, notamment par voie d'émission d'obligations, de billets et/ou de «private equity certificates» afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant comme en matière de modification des Statuts.

### Chapitre II.- Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) par action, entièrement libéré.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification des présents Statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6. Forme des actions.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, aux dispositions contraires de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société.

L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

### Chapitre III.- Actionnaire(s)

**Art. 7. Pouvoirs des Assemblées Générales.** L'Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires. En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Les décisions prises à une telle assemblée engageront tous les actionnaires.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les décisions seront prises par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par les Actionnaires représentant la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, autoriser ou approuver tous les actes faits ou exécutés pour le compte de la Société.

**Art. 8. Assemblées Générales d'/des Actionnaire(s).** L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires est convoquée par l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute personne déléguée à cet effet par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration. L'/les Actionnaire(s) représentant dix pour cent du capital social souscrit peut/peuvent, conformément aux dispositions de Loi, requérir l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration de convoquer l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Annuelle se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 17.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'Assemblée Générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

D'autres Assemblées Générales d'Actionnaire(s) peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Si toutes les actions ou pour partie sont des actions nominatives, l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, les Actionnaires seront convoqués par un avis de convocation énonçant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout détenteur d'actions à son adresse portée au registre des actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet Actionnaire.

Chaque fois que l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président pourra désigner un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les affaires traitées lors d'une Assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la Loi) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute Assemblée Générale. Un actionnaire peut se faire représenter à toute Assemblée Générale des Actionnaires par mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Tout actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, les décisions de l'Assemblée Générale de l'/des Actionnaire(s) sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés.

### Chapitre IV.- Management, Commissaire aux comptes

**Art. 9. Administrateur(s).** La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Art. 10. Réunions du conseil d'administration.** En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit

jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence; auquel cas, l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a ou, à défaut, par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

**Art. 11. Pouvoirs du/des administrateur(s).** L'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 12. Signature sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (catégorie A et catégorie B); dans ce cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 13. Conflits d'intérêts.** Dans le cas d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêts, il doit informer le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêts sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêts au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant un intérêt personnel dans une transaction soumise pour approbation au Conseil d'Administration opposé avec l'intérêt de la Société, devra être obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion (mais il sera compté dans le quorum). A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être établi sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la Société.

**Art. 14. Surveillance de la société.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires désignera le ou les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

#### Chapitre V.- Année sociale, Adoption des états financiers, Affectation

**Art. 15. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16. Adoption des états financiers.** Chaque année, lors de l'Assemblée Générale Annuelle, l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration présentera à l'assemblée pour adoption les

Etats Financiers concernant l'exercice fiscal précédent et l'Assemblée examinera et, si elle le juge bon, adoptera les Etats Financiers.

Après adoption des Etats Financiers, l'Assemblée Générale Annuelle se prononcera, par vote séparé, sur la décharge à donner à l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, aux administrateurs et au Commissaire, pour tout engagement de la Société, résultant de ou relatif à toute perte ou dommage résultant de ou en connexion avec des actes ou omissions faits par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par les Administrateurs, les responsables et le Commissaire, effectués de bonne foi, sans négligence grave. Une décharge ne sera pas valable si le bilan contient une omission ou une information fautive ou erronée sur l'état réel des affaires de la Société ou reproduit l'exécution d'actes non permis par les présents statuts à moins qu'ils n'aient été expressément spécifiés dans l'avis de convocation.

**Art. 17. Affectation des bénéfices annuels.** Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires dispose librement du bénéfice net annuel.

Des dividendes intérimaires peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi au moment où le paiement est effectué.

### Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

**Art. 18. Liquidation de la société.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit net de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

### Chapitre VII.- Dispositions générales

**Art. 19. Modification des statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés périodiquement par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par une assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle de l'associé unique ou, en cas de pluralité des actionnaires, l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aura lieu en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les trois cent dix (310) actions de la Société ont été souscrites par STICHTING MEXANE, prénommée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,00).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées comme membres du Conseil d'Administration:
  - a) Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, né à Differdange, le 10 novembre 1962, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - b) Madame Antonella Graziano, employée privée, née à Orvieto (Italie), le 20 janvier 1966, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - c) Madame Betty Prudhomme-Mertz, employée privée, née à Arlon (Belgique), le 30 janvier 1960, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
3. Est nommée commissaire aux comptes:
  - FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 42.230.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société en 2012.
5. L'adresse du siège social de la Société est établie à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-R. Bartolini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, vol. 156S, fol. 21, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

E. Schlessler.

(129645.3/227/543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

---

### **GARANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 113.729.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

I. Deschuytter.

(128580.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

### **A.L.D. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 81.880.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

A.L.D. PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

(128581.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

### **MATIGNON FINANCE, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.001.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 105.777.

Il résulte de résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 21 décembre 2005 que Monsieur Anthony Braesch a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société et que, conformément à l'article 7 des statuts de la Société, les actionnaires de la Société, sur proposition de VINCI B.V., ont résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Emmanuel Vercoustre, domicilié au 21, rue Matignon, F-75008 Paris, en tant que nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Anthony Braesch.

Sont désormais administrateurs de la Société:

- Monsieur Emmanuel Vercoustre;
- Monsieur Régis Meister;
- Monsieur Yves Cacclin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MATIGNON FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128880.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**YALTHA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.535.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

I. Deschuytter.

(128582.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**PEONIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 92.060.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

PEONIA INVESTMENTS S.A.

Signatures

(128583.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**EUROPEAN DISTRIBUTION & FRANCHISING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.161.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2006.

S. Paché.

(128584.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**GROWING REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 121.773.

## STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-first day of November.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public residing in L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

STICHTING MEXANE, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34257958 and having its statutory office in NL-1083HJ Amsterdam, De Boelelaan 7,

represented here by Mr Jean-Robert Bartolini, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

by virtue of a proxy given under private seal on 10 November 2006,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to state as follows the articles of Incorporation of a public limited liability company («société anonyme») which it declares to organize:

**Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a public limited liability company («société anonyme») (hereafter the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (hereafter the «Law») and by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

The Company is initially composed of one single Shareholder subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of GROWING REAL ESTATE S.A.

**Art. 2. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole Director or, in case of plurality of Directors, by the Board of Directors or by one of the bodies or persons entrusted by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors, with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

It may in particular:

- Acquire, respectively issue, loans with or without interest as well as profit-right certificates;
- Exercise all rights whatsoever attached to such securities and financial instruments;
- Grant security interests over its assets;
- Make deposits at banks or with other depositaries;
- Raise funds, notably by issuing bonds, notes and/or private equity certificates, in order to carry out its activity within the scope of its corporate object.

The above list is illustrative and is not limitative.

**Art. 4. Duration.** The corporation is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a resolution of the General Meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

## Chapter II.- Capital, Shares

**Art. 5. Share capital.** The Company has a share capital of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.00) each, entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, redeem its own shares.

**Art. 6. Form of shares.** The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

## Chapter III.- Shareholder(s)

**Art. 7. Powers of the general meetings.** The sole Shareholder exercises the powers granted by Law to the General Meeting of Shareholders. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The resolutions passed by such a meeting shall be binding upon all the Shareholders.

Except as otherwise required by Law or by the present Articles, all resolutions will be taken by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by Shareholders representing at least half of the capital.

The General Meeting shall have the fullest powers to order, carry out, authorise or ratify all acts taken or done on behalf of the Company.

**Art. 8. General meeting of the shareholder(s).** The General Meeting of Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall meet upon call by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors or by any person delegated to this effect by the Board of Directors. Shareholder(s) representing ten per cent of the subscribed share capital may, in compliance with the Law, request the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors to call a General Meeting of Shareholder(s).

The Annual General Meeting shall be held in accordance with the Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the first Tuesday of the month of May at 17.30.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the Annual General Meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholder(s) may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Should all or any part of shares be registered shares, the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder or, as otherwise instructed, by such shareholder.

If the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, all Shareholders is/are present or represented and consider himself/themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholder(s) shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholder(s). A Shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Any Shareholder may participate at all General Meetings of Shareholder(s) by conference call, videoconference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Unless otherwise provided by Law, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholder(s) present or represented.

#### Chapter IV.- Management, Statutory auditor

**Art. 9. Director(s).** The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

The Director(s) shall be elected by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

**Art. 10. Meetings of the director(s).** In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, videoconference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 11. Powers of the director(s).** The sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the General Meeting of Shareholders, fall within the competence of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholders or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

**Art. 12. Corporate signature.** Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

In case of plurality of directors, the General Meeting may decide to create two categories of directors (category A and category B); in this case, the Company will be bound by the joint signatures of any A Director together with any B Director.

**Art. 13. Conflict of interest.** In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. 14. Supervision of the company.** The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the Institut des Réviseurs d'entreprises will be designated by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the general meeting which fixes the duration of their office, which may not exceed six years.

#### Chapter V.- Financial year, Adoption of accounts, Distribution of profits

**Art. 15. Financial year.** The Company's accounting year starts on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

**Art. 16. Adoption of accounts.** The annual General Meeting shall be presented with reports by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors and Statutory Auditors and shall consider and, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the Annual General Meeting may by separate vote discharge the director or, in case of plurality of directors, the directors and Statutory Auditors from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out for or in connection with any acts or omissions by or on the part of the director or, in case of plurality of directors, by or on the part of the directors and Statutory Auditors made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in these Articles unless they have been specifically indicated in the convening notice.

**Art. 17. Distribution of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of law as it may apply at the time such payment is made.

## Chapter VI.- Dissolution and liquidation

**Art. 18. Dissolution of the company.** In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the shareholders, in proportion to their shareholding in the Company.

## Chapter VII.- General

**Art. 19. Amendments to the articles of incorporation.** The present Articles may be amended from time to time by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a general meeting of shareholders, under the quorum and majority requirements provided for by Law.

**Art. 20. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitional provisions*

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.
- 2) The first annual general meeting of the sole shareholder shall be held in 2007.

### *Subscription and payment*

The three hundred and ten (310) shares of the Company are subscribed by STICHTING MEXANE, previously named. All the shares have been entirely paid in, so that the amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred Euro (EUR 1,800.00).

### *General meeting of shareholders*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to a general meeting of shareholder. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed to the Board of Directors:
  - a) Mr Harald Charbon, private employee, born in Verviers (Belgium), on 11 July 1969, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - b) Mr François Lanners, private employee, born in Mersch, on 3 October 1948, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - c) Ms Noëlle Piccione, private employee, born in Amnéville (France), on 23 December 1974, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
3. Is appointed statutory auditor:
  - FIN-CONTROLE S.A., a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, and registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 42.230.
4. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year of 2012.
5. The registered office of the Company is set in L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille six, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre Dame.

A comparu:

STICHTING MEXANE, une fondation (Stichting) de droit néerlandais, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34257958, ayant son siège social à NL-1083HJ Amsterdam, De Boelelaan 7, ici représentée par Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 10 novembre 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup>.- Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé une société anonyme (ci-après la «Société»), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des actions. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs actionnaires, par suite notamment de cession ou transmission d'actions ou de création d'actions nouvelles.

La Société existe sous la dénomination de GROWING REAL ESTATE S.A.

**Art. 2. Siège social.** La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute société ou personne à qui l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet social.** La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La société peut en particulier:

- Souscrire à, respectivement émettre, des prêts avec ou sans intérêts ainsi que des bons de jouissance;
- Exercer tous droits quelconques attachés à ces valeurs mobilières et instruments financiers;
- Consentir des sûretés portant sur ses avoirs;
- Faire des dépôts auprès de banques ou tous autres dépositaires;
- Recueillir des fonds, notamment par voie d'émission d'obligations, de billets et/ou de «private equity certificates» afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social.

L'énumération précitée est énonciative et non limitative.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant comme en matière de modification des Statuts.

### Chapitre II.- Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) par action, entièrement libéré.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification des présents Statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6. Forme des actions.** Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société.

L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

### Chapitre III.- Actionnaire(s)

**Art. 7. Pouvoirs des assemblées générales.** L'Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires. En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Les décisions prises à une telle assemblée engageront tous les actionnaires.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les décisions seront prises par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par les Actionnaires représentant la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, autoriser ou approuver tous les actes faits ou exécutés pour le compte de la Société.

**Art. 8. Assemblées générales d'/des actionnaire(s).** L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires est convoquée par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute personne déléguée à cet effet par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration. L'/les Actionnaire(s) représentant dix pour cent du capital social souscrit peut/peuvent, conformément aux dispositions de Loi, requérir l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration de convoquer l'Associé unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Annuelle se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de mai à 17.30 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'Assemblée Générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

D'autres Assemblées Générales d'Actionnaire(s) peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Si toutes les actions ou pour partie sont des actions nominatives, l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, les Actionnaires seront convoqués par un avis de convocation énonçant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout détenteur d'actions à son adresse portée au registre des actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet Actionnaire.

Chaque fois que l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président pourra désigner un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les affaires traitées lors d'une Assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la Loi) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute Assemblée Générale. Un actionnaire peut se faire représenter à toute Assemblée Générale des Actionnaires par mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Tout actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, les décisions de l'Assemblée Générale de l'/des Actionnaire(s) sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés.

### Chapitre IV.- Management, Commissaire aux comptes

**Art. 9. Administrateur(s).** La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'(es) administrateur(s) n'a (ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Art. 10. Réunions du conseil d'administration.** En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit

jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence; auquel cas, l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a ou, à défaut, par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

**Art. 11. Pouvoirs du/des administrateur(s).** L'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 12. Signature sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (catégorie A et catégorie B); dans ce cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

**Art. 13. Conflits d'intérêts.** Dans le cas d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêts, il doit informer le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêts sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêts au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant un intérêt personnel dans une transaction soumise pour approbation au Conseil d'Administration opposé avec l'intérêt de la Société, devra être obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion (mais il sera compté dans le quorum). A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être établi sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la Société.

**Art. 14. Surveillance de la société.** Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires, désignera le ou les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

#### **Chapitre V.- Année sociale, Adoption des états financiers, Affectation**

**Art. 15. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16. Adoption des états financiers.** Chaque année, lors de l'Assemblée Générale Annuelle, l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, présentera à l'assemblée pour adoption les

Etats Financiers concernant l'exercice fiscal précédent et l'Assemblée examinera et, si elle le juge bon, adoptera les Etats Financiers.

Après adoption des Etats Financiers, l'Assemblée Générale Annuelle se prononcera, par vote séparé, sur la décharge à donner à l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, aux administrateurs et au Commissaire, pour tout engagement de la Société, résultant de ou relatif à toute perte ou dommage résultant de ou en connexion avec des actes ou omissions faits par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par les Administrateurs, les responsables et le Commissaire, effectués de bonne foi, sans négligence grave. Une décharge ne sera pas valable si le bilan contient une omission ou une information fautive ou erronée sur l'état réel des affaires de la Société ou reproduit l'exécution d'actes non permis par les présents statuts à moins qu'ils n'aient été expressément spécifiés dans l'avis de convocation.

**Art. 17. Affectation des bénéfices annuels.** Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires dispose librement du bénéfice net annuel.

Des dividendes intérimaires peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi au moment où le paiement est effectué.

### Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

**Art. 18. Liquidation de la société.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit net de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

### Chapitre VII.- Dispositions générales

**Art. 19. Modification des statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés périodiquement par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par une assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle de l'associé unique ou, en cas de pluralité des actionnaires, l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aura lieu en 2007.

#### *Souscription et libération*

Les trois cent dix (310) actions de la Société ont été souscrites par STICHTING MEXANE, prénommée. Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille huit cents euros (EUR 1.800,00).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées comme membres du Conseil d'Administration:
  - a) Monsieur Harald Charbon, employé privé, né à Verviers (Belgique), le 11 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - b) Monsieur François Lanners, employé privé, né à Mersch, le 3 octobre 1948, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
  - c) Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, née à Amnéville (France), le 23 décembre 1974, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
3. Est nommée commissaire aux comptes:
  - FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 42.230.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la Société en 2012.
5. L'adresse du siège social de la Société est établie à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-R. Bartolini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, vol. 156S, fol. 21, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

E. Schlessler.

(129648.3/227/543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

---

**THE LODGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 97.114.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2006, réf. LSO-BV07449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2006.

S. Paché.

(128585.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 63.286.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signatures

(128587.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**NESSLOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 113.514.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 22 septembre 2006, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur avec effet à la date du 22 septembre 2006 de Monsieur Claude Marchand.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 22 septembre 2006, Mademoiselle Audrey Wind, comptable, né le 22 mai 1981 à Thionville (France), demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire, en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128657.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117191

**COMPASS CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.  
R. C. Luxembourg B 79.735.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006. S. Paché.  
(128588.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**COGISOFT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 83.807.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006. S. Paché.  
(128589.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**LINCOLN INVESTMENT PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 106.158.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006. S. Paché.  
(128590.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**ELINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 79.387.

L'an deux mille six, le neuf novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELINVEST S.A. (ci-après «la Société»), ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.387, constituée suivant acte notarié en date du 6 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 4 juillet 2001 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 29 juin 2004 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 18 septembre 2004. Le siège a été transféré suivant acte sous seing privé en date du 20 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 28 juin 2005.

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Valéry Autin, employé privé, demeurant à B-1140 Bruxelles, 24, rue Père Damien,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant à Mondercange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'objet social de la Société.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Première et unique résolution*

L'assemblée générale décide d'ajouter un premier alinéa à l'article 3 des statuts. Cet article aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la construction d'ensembles immobiliers, de bureaux, d'hôtels, de résidences ainsi que la gestion de ces immeubles immobiliers.

La société a encore pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Autin, A. Maggipinto, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, vol. 156S, fol. 8, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

F. Baden.

(129468.3/200/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

**ELINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 79.387.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden

*Notaire*

(129469.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BC INVESTORS.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 10, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg E 3.242.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 novembre 2006*

Se sont réunis les associés de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BC INVESTORS en assemblée générale extraordinaire en date du 17 novembre 2006 et ont pris la résolution suivante:

D'accepter comme nouveaux associés M. Romain Marzouk, Operations Manager, né le 22 mai 1977 à Paris, demeurant à L-1946 Luxembourg, 10, rue de Louvigny, Mlle Ariane Marie Chrissyostalis, née le 15 novembre 1974 à Paris 13<sup>e</sup>, demeurant à Paris 3<sup>e</sup>, 11, rue de Notre Dame de Nazareth et Mme Agnès Constance Chrissyostalis, née le 31 octobre 1976 à Paris 16<sup>e</sup>, demeurant à Paris 10<sup>e</sup>, 33, rue des Petites Ecuries en remplacement de M. Georges Chrissyostalis, demeurant à F-75005 Paris, 26, rue Pierre et Marie Curie, démissionnaire.

Dorénavant, les associés de la S.C.I. sont les suivants:

M. Paul Marzouk,

M. Giancarlo d'Elia,

M. Gérard Kisler,

M. Romain Marzouk,

Mlle Ariane Marie Chrissyostalis,

Mme Agnès Constance Chrissyostalis.

Les associés, ici présents, déclarent que la société ne possède actuellement pas de bien immobilier.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW05933. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(128600.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

117193

**OP 1 IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 102.877.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006. S. Paché.  
(128591.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**ORiage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 94.957.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006. S. Paché.  
(128592.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**GOUDSMIT & TANG MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.819.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128593.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**BAYSIDE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 16,700.00.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 115.246.

In the year two thousand and six, on the tenth day of the month of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., a limited liability company established and organised under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4104715;

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November 2006.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of BAYSIDE INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) of 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1146 of 13 June 2006 (the «Company»). The Company's Articles of Incorporation have never been amended.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand seven hundred euro (EUR 16,700.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, to thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each.

2. To issue six hundred (600) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

3. To accept the subscription of six hundred (600) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each by WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., prenamed (the «Subscriber») by a contribution in cash.

4. To allocate six hundred (600) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each to the Subscriber, in consideration for its contribution in cash.

5. To amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 4.

6. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-) so as to raise it from its current amount of sixteen thousand seven hundred euro (EUR 16,700.-) represented by five hundred (500) shares, with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, to thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each.

#### *Second resolution*

The sole shareholder resolves to issue six hundred (600) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares, and to accept the following subscription:

#### *Subscription / Payment*

Thereupon, now appears Hida Ozveren, prenamed, acting in her capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Subscriber, prenamed, by virtue of a proxy given in Chicago (United States of America) on 8 November.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber, prenamed, to six hundred (600) new shares of the Company with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each and to make payment in full for all such new shares, by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of twenty thousand forty euro (EUR 20,040.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### *Third resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5 of the Company's Articles of Incorporation, which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5.** The share capital of the Company is set at thirty-six thousand seven hundred forty euro (EUR 36,740.-) represented by one thousand one hundred (1,100) shares with a nominal value of thirty-three euro and forty cents (EUR 33.40) each, all fully subscribed and entirely paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately 1,500.- Euros.

#### *Declaration*

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le dix novembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., une société établie et organisée sous les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4104715;

ici représentée par Hida Ozveren, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de BAYSIDE INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée par un acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1146 du 13 juin 2006 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille sept cents euros (EUR 16.700,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) représenté par mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune.

2. Emission de six cents (600) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune par WALTON RBM INVESTORS V, L.L.C., susmentionné, agissant en sa qualité de souscripteur (le «Souscripteur»), par un apport en numéraire.

4. Attribution de six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune au Souscripteur, en contrepartie de ses apports en numéraire.

5. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 4.

6. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille sept cents euros (EUR 16.700,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) représenté par mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'émettre six cents (600) nouvelles parts sociales afin d'augmenter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et d'accepter la souscription suivante:

*Souscription / Paiement*

Ensuite, a comparu Hida Ozveren, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé du Souscripteur, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) le 8 novembre 2006.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte du Souscripteur susmentionné, à six cents (600) nouvelles parts sociales de la Société, avec une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire.

Le comparant déclare et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de vingt mille quarante euros (EUR 20.040,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente-six mille sept cent quarante euros (EUR 36.740,-) divisé en mille cent (1.100) parts sociales ayant une valeur nominale de trente-trois euros et quarante cents (EUR 33,40) chacune, toutes les parts sociales étant entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.»

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.500,- Euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du

mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Ozveren, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, vol. 30CS, fol. 34, case 8. – Reçu 200,40 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130305.3/211/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**BAYSIDE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 115.246.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44878 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130306.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

**ASSISTANCE INGENIERIE LORRAINE EUROPE (AILE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.124.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128594.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**W.M. INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme,  
(anc. FORSYTHIA MANAGEMENT & ENGINEERING (F.M.E.) S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.644.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2006, réf. LSO-BW03555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.

Signature.

(128601.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

**EUROPEAN DIRECTORIES S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 108.024.

In the year two thousand six, on the twenty second of August.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Rachel Uhl, jurist residing in L-1450 Luxembourg, acting as the representative of the Board of Directors of EUROPEAN DIRECTORIES S.A., pursuant to resolutions of the Board of Directors dated 30 November 2005.

The appearer, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record the following:

1. The Company EUROPEAN DIRECTORIES S.A. (hereafter the «Company»), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under B.108.024, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 4 May 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 969 of 30 September 2005.

Its Articles of Association were modified by a notarial deed of the undersigned notary dated 3 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 14 March 2006 and a capital increase was enacted in front of the undersigned notary on 23 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 14 March 2006.

2. The issued share capital of the Company is fixed at EUR 97,478.75 divided into: 76,000 «A» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents) and 1,983 «B» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents, all fully paid up (by 100%).

3. Pursuant to Article 4.3 of the Articles of Association of the Company, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable «A» Ordinary Shares, it being understood that:

4.3.1 The authorization will expire five years after the date of publication of the constitutional deed dated 4 May 2005, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the General Meeting of Shareholders;

4.3.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable «A» Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of redeemable «A» Ordinary Shares;

4.3.3 The Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable «A» Ordinary Shares created pursuant to article 4.3;

4.3.4 The share premium paid in by on the new redeemable «A» Ordinary Shares shall be affected exclusively and proportionally on all the «A» Ordinary Shares in issue.

4. Pursuant to Article 4.4 of the Articles of Association of the Company, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable «B» Ordinary Shares, it being understood that:

4.4.1 The authorization will expire five years after the date of publication of the constitutional deed dated 4 May 2005, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the General Meeting of Shareholders;

4.4.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable «B» Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of redeemable «B» Ordinary Shares;

4.4.3 The Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable «B» Ordinary Shares created pursuant to article 4.4;

4.4.4 The share premium paid in by on the new redeemable «B» Ordinary Shares shall be affected exclusively and proportionally on all the «B» Ordinary Shares in issue.

5. Pursuant to Article 4.5 of the Articles of Association of the Company, the share capital may be increased by an additional amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euro) at the initiative of the Board of Directors, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new redeemable «C» Ordinary Shares, it being understood that:

4.5.1 The authorization will expire five years after the date of publication of the constitutional deed dated 4 May 2005, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the General Meeting of Shareholders;

4.5.2 the Board of Directors is authorised to issue the new redeemable «C» Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription will be reserved to the holders of redeemable «C» Ordinary Shares;

4.5.3 The Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new redeemable «C» Ordinary Shares created pursuant to article 4.5;

4.5.4 The share premium paid in by on the new redeemable «C» Ordinary Shares shall be affected exclusively and proportionally on all the «C» Ordinary Shares in issue.

6. By resolutions dated 30 November 2005, the Board of Directors of the Company has decided (the «Resolutions I»), within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 4.5 of the Articles of Association of the Company to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 10,000.- from its then amount of EUR 97,478.75 to EUR 107,478.75 by creating and issuing 8,000 new «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 each and no issue premiums for total amount of EUR 10,000.- within the framework of the authorised share capital (the «new «C» Ordinary Shares»);

The new «C» Ordinary Shares have been fully subscribed against a contribution in cash as follows:

- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Aira Mustakangas for an issue price of EUR 10.-;

- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Aku Kinnunen for an issue price of EUR 14.-;

- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Alexandra Schnur for an issue price of EUR 6.-;

- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ari Hallikas for an issue price of EUR 17.50;

- 58 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Arja Ahtee for an issue price of EUR 72.50;

- 120 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Arno Schutte for an issue price of EUR 150.-;

- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Arthur Van Horssen for an issue price of EUR 7.50;

- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Bernardowitsch Gerhard for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Beyer Derek for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Cees Toel for an issue price of EUR 18.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Christian Mühlbacher for an issue price of EUR 18.75;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Christian Wagner for an issue price of EUR 17.50;
- 166 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Dolf Weiler for an issue price of EUR 207.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Dorien Van Baarsen for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ed Schmit for an issue price of EUR 18.75;
- 3 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Edwin Meijer for an issue price of EUR 3.75;
- 13 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Elke Berger for an issue price of EUR 16.25;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Eric Knibbe for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Erwin Saetens for an issue price of EUR 18.75;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Esa Kumpu for an issue price of EUR 10.-;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Franner Claudia for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Frederique Bosma for an issue price of EUR 18.75;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Friederich Thomas for an issue price of EUR 2.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Geert de Vries for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Gerhard Hillebrandt for an issue price of EUR 18.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Gilbert Dampf for an issue price of EUR 18.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Guido Liem for an issue price of EUR 18.75;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Hackl Barbara for an issue price of EUR 2.50;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Hackl Erick for an issue price of EUR 2.50;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Franz Hammerschmid for an issue price of EUR 2.50;
- 4 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Hanak Hammerl Georg for an issue price of EUR 5.-;
- 6«C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Harald Jamer for an issue price of EUR 7.50;
- 15«C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Harald Karbon for an issue price of EUR 18.75;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Harald Moser for an issue price of EUR 7.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Harri Turunen for an issue price of EUR 17.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Heidi Hannuksela for an issue price of EUR 17.50;
- 380 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Heikki Jämsänen for an issue price of EUR 450.-;
- 25 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Helmut Körtvelyesi for an issue price of EUR 31.25;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Henrik Skyttä for an issue price of EUR 17.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Horatschek Veronika for an issue price of EUR 7.50;

- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Hötzi Magdalena for an issue price of EUR 2.50;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ikka Halltunen for an issue price of EUR 10.-;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ingrid Ranzmaier for an issue price of EUR 17.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Irma Korver for an issue price of EUR 18.75;
- 62 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ivo Streda for an issue price of EUR 77.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jacko van den Bosch for an issue price of EUR 7.50;
- 3 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jan Bermelen for an issue price of EUR 3.75;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jana Rohaiova for an issue price of EUR 10.-;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jeroen Spoor for an issue price of EUR 7.50;
- 166 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Joel Box for an issue price of EUR 207.50;
- 43 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Joel Jeakkola for an issue price of EUR 53.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Johan Lindeman for an issue price of EUR 18.75;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Johanna Mitonen for an issue price of EUR 17.50;
- 9 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jozef Gallo for an issue price of EUR 11.25;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Jukka Tapola for an issue price of EUR 17.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Karel de Graaf for an issue price of EUR 18.75;
- 56 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Karin Artner for an issue price of EUR 70.-;
- 58 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Lauri Kangasiahti for an issue price of EUR 72.50;
- 3 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Leo van Hees for an issue price of EUR 3.75;
- 294 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Lex Cohen for an issue price of EUR 367.50;
- 62 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Lubos Cipera for an issue price of EUR 77.50;
- 9 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ludek Kolisko for an issue price of EUR 11.25;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Maarten Beunder for an issue price of EUR 18.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marc le Clercq for an issue price of EUR 18.75;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marc Roos for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marcel van der Molen for an issue price of EUR 18.75;
- 166 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marcel Verbeek for an issue price of EUR 207.50;
- 83 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marco Paans for an issue price of EUR 78.75;
- 13 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Margit Kaluza for an issue price of EUR 16.25;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marijke Schoonhoven for an issue price of EUR 18.75;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marko Valli for an issue price of EUR 10.-;
- 93 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Marlin Jerabek for an issue price of EUR 115.25;
- 56 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Martin Kargt for an issue price of EUR 70.-;

- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Melanie Riemer for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Michael Flamm for an issue price of EUR 7.50;
- 12 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Michael Gutleder for an issue price of EUR 15.-;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Michael Thijsen for an issue price of EUR 18.75;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Mika Salminen for an issue price of EUR 17.50;
- 241 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Mikko Raunio for an issue price of EUR 301.25;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Milan Dorko for an issue price of EUR 18.75;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Morandini Gerlinde for an issue price of EUR 7.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Nermin Hairedin for an issue price of EUR 17.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Nico den Hollander for an issue price of EUR 18.75;
- 166 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Niels Walch for an issue price of EUR 207.50;
- 58 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pasi Arjaluoto for an issue price of EUR 72.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Patrick Scheve for an issue price of EUR 7.50;
- 62 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pavol Paulicka for an issue price of EUR 77.50;
- 161 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Peter Darpo for an issue price of EUR 226.25;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Peter den Herder for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Peter Kalee for an issue price of EUR 7.50;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Peter Kamper for an issue price of EUR 18.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Peter Schilperoord for an issue price of EUR 18.75;
- 62 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pelr Luzny for an issue price of EUR 77.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Petri Kokkonen for an issue price of EUR 17.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Petri Ojanen for an issue price of EUR 17.50;
- 12 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pia Aumayr for an issue price of EUR 15.-;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pim de Bruin for an issue price of EUR 18.75;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pirjo Tammilehio for an issue price of EUR 10.-;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Pranz Gerhard for an issue price of EUR 2.50;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Radmila Jozifova for an issue price of EUR 10.-;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Rea Heimbürger for an issue price of EUR 17.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Reder Alois for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Reinhard Pedross for an issue price of EUR 7.50;
- 287 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Rick van Boekel for an issue price of EUR 358.75;
- 15 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Robert de Gier for an issue price of EUR 18.75;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Sari Lehmuskallio for an issue price of EUR 10.-;

- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Schlenk Thomas for an issue price of EUR 2.50;
- 8 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Schlogl Alfred for an issue price of EUR 10.-;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Stary Maria for an issue price of EUR 7.50;
- 2,584 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by STICHTING AANDELENPARTICIPATIE EUROPEAN DIRECTORIES for an issue price of EUR 3,230.-;
- 412 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Stuart Ross for an issue price of EUR 515.-;
- 399 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Susan Duinhoven for an issue price of EUR 498.75;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Susanna Ojala for an issue price of EUR 17.50;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Tanja Niiltymäki for an issue price of EUR 17.50;
- 3 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Theo Verhallen for an issue price of EUR 3.75;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Thomas Dirnbacher for an issue price of EUR 7.50;
- 145 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Thomas Friess for an issue price of EUR 181.25;
- 25 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Thomas Witzany for an issue price of EUR 31.25;
- 241 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Timo Helle for an issue price of EUR 301.25;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Timo Mäentausta for an issue price of EUR 17.50;
- 58 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Timo Wallius for an issue price of EUR 72.50;
- 19 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Tom Wicky for an issue price of EUR 23.75;
- 121 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Ton van Oosterhoud for an issue price of EUR 151.25;
- 14 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Tuire Suvanto for an issue price of EUR 17.50;
- 2 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Walter Fritz for an issue price of EUR 2.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Weninger Christian for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Winkler Alexandra for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Wolter vd Weide for an issue price of EUR 7.50;
- 6 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Zeiger Wolfgang for an issue price of EUR 7.50;
- 154 «C» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Zuzana Reznickova for an issue price of EUR 192.50;

so that the amount of EUR 10,000.- (ten thousand Euros) was at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it;

7. Under the Resolutions I, the Board has acknowledged that Article 3 of the Articles shall as a consequence be re-stated as follows:

«The issued share capital of the Company is fixed at EUR 107,478.75 (one hundred seven thousand four hundred seventy eight Euros seventy five cents) divided into:

76,000 (seventy six thousand) «A» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);  
1,983 (one thousand nine hundred eighty three) «B» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);

8,000 (eight thousand) «C» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);

In addition issue premiums for a total amount of EUR 62,000.- have been paid on the 76,000 «A» Ordinary Shares and EUR 14,056,521.50 on the 1,983 «B» Ordinary Shares

8. By resolutions dated 30 November 2005, the Board of Directors of the Company has decided (the «Resolutions II»), within the framework of the authorised share capital as set forth in Articles 4.3 and 4.4 of the Articles of Association of the Company to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 31,502.50 from its amount of EUR 107,478.75 to EUR 138,981.25 by creating and issuing 25,076 new «A» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 each for a total amount of EUR 51,405.80 (including the share premium) (the «new «A» Ordinary Shares») and 126 new

«B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 each for a total amount of EUR 893,009.88 (including the share premium) (the «new «B» Ordinary Shares») within the framework of the authorised share capital;

The new «A» Ordinary Shares have been fully subscribed against a contribution in cash as follows:

- 12,014 «A» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by MACQUARIE CAPITAL ALLIANCE BERMUDA (2) LIMITED for an issue price of EUR 24,628.70;
- 436 new «A» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by MACQUARIE PRISM PROPRIETARY LIMITED for an issue price of EUR 893.80;
- 6,840 new «A» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by Caisse de Dépôt et Placement du Québec for an issue price of EUR 14,022;
- 5,786 new «A» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 have been subscribed by MACQUARIE INVESTMENTS AUSTRALIA PROPRIETARY LIMITED for an issue price of EUR 11,861.30;

And the new «B» Ordinary Shares have been fully subscribed against a contribution in cash as follows:

- Aulis Salin has subscribed 3 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 21,262.14 against a contribution in cash;
- Ari Hallikas has subscribed 1 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 7,087.38 against a contribution in cash;
- Rea Heimbürger has subscribed 1 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 7,087.38 against a contribution in cash;
- Harri Turunen has subscribed 1 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 7,087.38 against a contribution in cash;
- Alpo Akujärvi has subscribed 7 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 49,611.66 against a contribution in cash;
- Aku Kinnunen has subscribed 7 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 49,611.66 against a contribution in cash;
- Ari Heiniö has subscribed 4 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 28,349.52 against a contribution in cash;
- Esa Kumpu has subscribed 1 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 7,087.38 against a contribution in cash;
- Joel Jaakkola has subscribed 4 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 28,349.52 against a contribution in cash;
- STICHTING MEDEWERKERS EN MANAGEMENT PARTICIPATIE EUROPEAN DIRECTORIES has subscribed 97 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 for an issue price of EUR 687,475.86 against a contribution in cash;

so that the amount of EUR 944,415.68 (nine hundred and forty four thousand four hundred and fifteen Euros sixty-eight cents) was at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it;

9. Under the Resolutions II, the Board has acknowledged that Article 3 of the Articles shall as a consequence be re-stated as follows:

«The issued share capital of the Company is fixed at EUR 138,981.25 divided into:

101,076 «A» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);

2,109 «B» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);

8,000 «C» Ordinary Shares each with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty five cents);

In addition issue premiums for a total amount of EUR 82,060.80 have been paid on the 101,076 «A» Ordinary Shares and EUR 14,949,373.88 on the 2,109 «B» Ordinary Shares.»

#### *Pro fisco*

For tax purposes, the total cash contribution amounts to EUR 954,415.68 generating a tax duty of EUR 9,544.15

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 15,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation of the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Rachel Uhl, juriste, résidant à L-1450 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme EUROPEAN DIRECTORIES S.A., en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration en ses résolutions du 30 novembre 2005.

Lequel comparant, agissant en ladite, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1. La société anonyme EUROPEAN DIRECTORIES S.A. (ci après la «Société») ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B.108.024, cons-

tituée par acte du 4 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 969 du 30 septembre 2005.

Ses statuts ont été modifiés par acte notarié par-devant le même notaire datant du 30 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 14 mars 2005 et une augmentation de capital a été constatée par devant le notaire instrumentant en date du 23 novembre 2005 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 14 mars 2005.

2. Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 97.478,75 divisé en: 76.000 Actions Ordinaires «A» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq cents) chacune et 1.983 Actions Ordinaires «B» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq cents) chacune, entièrement libérées (à 100%).

3. Conformément à l'Article 4.3 des Statuts de la Société, le capital social peut être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros) à l'initiative du Conseil d'Administration conformément aux conditions exposées ci-dessous, avec ou sans prime d'émission, par la création de nouvelles Actions Ordinaires «A» rachetables, étant entendu que:

4.3.1 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 4 mai 2005, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires «A» rachetables en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps en temps et la souscription en sera réservée aux porteurs des Actions Ordinaires «A»;

4.3.3 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Actions Ordinaires «A» rachetables créées en application de l'article 4.3;

4.3.4 La prime d'émission payée sur les nouvelles Actions Ordinaires «A» rachetables sera exclusivement et proportionnellement affectée sur toutes les Actions Ordinaires émises.

4. Conformément à l'Article 4.4 des Statuts de la Société, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions exposés ci-dessous en créant et émettant des nouvelles Actions Ordinaires «B» rachetables, étant entendu que:

4.4.1 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 4 mai 2005, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.4.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires «B» rachetables en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux Managers;

4.4.3 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Actions Ordinaires «B» rachetables créées en application de l'article 4.5.

5. Conformément à l'Article 4.5 des Statuts de la Société, le capital social peut par ailleurs être augmenté d'un montant supplémentaire de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, conformément aux termes et conditions exposés ci-dessous en créant et émettant des nouvelles Actions Ordinaires «B» rachetables, étant entendu que:

4.5.1 L'autorisation expirera cinq ans après la publication de l'acte de constitution daté du 4 mai 2005, toutefois, à l'expiration de cette période, une nouvelle période d'autorisation peut être approuvée par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires;

4.5.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les nouvelles Actions Ordinaires «B» rachetables en une ou plusieurs étapes, comme il peut le décider discrétionnairement de temps à autre et la souscription en sera réservée aux Managers;

4.5.3 Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants de la Société à souscrire aux Actions Ordinaires «B» rachetables créées en application de l'article 4.5.

4. Par des résolutions en date du 30 novembre 2005 (les «Résolutions I»), le Conseil d'Administration de la Société a décidé, dans les limites du capital autorisé tel que exposé dans l'Article 4.5 des Statuts de la Société d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 97.478,75 à EUR 107.478,75 par la création et l'émission de 8.000 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 chacune et sans primes d'émission pour un montant total de EUR 10.000,- dans les limites du capital autorisé; (les «Actions Ordinaires «C» nouvelles»).

Les Actions Ordinaires «C» nouvelles ont été entièrement libérées par des apports en numéraire par les personnes énumérées ci-dessus, comme suit:

- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Aira Mustakangas pour un prix d'émission de EUR 10,-;

- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Aku Kinnunen pour un prix d'émission de EUR 14,-;

- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Alexandra Schnur pour un prix d'émission de EUR 6,-;

- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ari Hallikas pour un prix d'émission de EUR 17,50;

- 58 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Arja Ahtee pour un prix d'émission de EUR 72,50;

- 120 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Arno Schutte pour un prix d'émission de EUR 150,-;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Arthur Van Horsen pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Bernardowitsch Gerhard pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Beyer Derek pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Cees Toel pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Christian Mühlbacher pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Christian Wagner pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 166 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Dolf Weiler pour un prix d'émission de EUR 207,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Dorien Van Baarsen pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ed Schmit pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 3 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Edwin Meijer pour un prix d'émission de EUR 3,75;
- 13 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Elke Berger pour un prix d'émission de EUR 16,25;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Eric Knibbe pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par by Erwin Saetens pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Esa Kumpu pour un prix d'émission de EUR 10,-;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Franner Claudia pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Frederique Bosma pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Friederich Thomas pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Geert de Vries pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Gerhard Hillebrandt pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Gilbert Dampf pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Guido Liem pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Hackl Barbara pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Hackl Erick pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Franz Hammerschmid pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 4 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Hanak Hammerl Georg pour un prix d'émission de EUR 5,-;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Harald Jamer pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Harald Karbon pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Harald Moser pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Harri Turunen pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Heidi Hannuksela pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 380 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Heikki Jämsänen pour un prix d'émission de EUR 450,-;
- 25 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Helmut Körtvelyesi pour un prix d'émission de EUR 31,25;

- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Henrik Skyttä pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Horatschek Veronika pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Hötzi Magdalena pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ikka Halltunen pour un prix d'émission de EUR 10,-;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ingrid Ranzmaier pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Irma Korver pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 62 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ivo Streda pour un prix d'émission de EUR 77,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jacko van den Bosch pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 3 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jan Bermelen pour un prix d'émission de EUR 3,75;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jana Rohaiova pour un prix d'émission de EUR 10,-;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jeroen Spoor pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 166 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Joel Box pour un prix d'émission de EUR 207,50;
- 43 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Joel Jeakkola pour un prix d'émission de EUR 53,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Johan Lindeman pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Johanna Mittonen pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 9 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jozef Gallo pour un prix d'émission de EUR 11,25;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Jukka Tapola pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Karel de Graaf pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 56 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Karin Artner pour un prix d'émission de EUR 70,-;
- 58 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Lauri Kangasiahti pour un prix d'émission de EUR 72,50;
- 3 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Leo van Hees pour un prix d'émission de EUR 3,75;
- 294 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Lex Cohen pour un prix d'émission de EUR 367,50;
- 62 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Lubos Ciperá pour un prix d'émission de EUR 77,50;
- 9 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ludek Kolisko pour un prix d'émission de EUR 11,25;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Maarten Beunder pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marc le Clercq pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marc Roos pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marcel van der Molen pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 166 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marcel Verbeek pour un prix d'émission de EUR 207,50;
- 83 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marco Paans pour un prix d'émission de EUR 78,75;
- 13 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Margit Kaluza pour un prix d'émission de EUR 16,25;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marijke Schoonhoven pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marko Valli pour un prix d'émission de EUR 10,-;

- 93 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Marlin Jerabek pour un prix d'émission de EUR 115,25;
- 56 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Martin Kargt pour un prix d'émission de EUR 70,-;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Melanie Riemer pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Michael Flamm pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 12 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Michael Gutleder pour un prix d'émission de EUR 15,-;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Michael Thijsen pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Mika Salminen pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 241 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Mikko Raunio pour un prix d'émission de EUR 301,25;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Milan Dorko pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Morandini Gerlinde pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Nermin Hairedin pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Nico den Hollander pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 166 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Niels Walch pour un prix d'émission de EUR 207,50;
- 58 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pasi Arjaluoto pour un prix d'émission de EUR 72,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Patrick Scheve pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 62 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pavol Paulicka pour un prix d'émission de EUR 77,50;
- 161 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Peter Darpo pour un prix d'émission de EUR 226,25;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Peter den Herder pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Peter Kalee pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Peter Kamper pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Peter Schilperoord pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 62 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pelr Luzny pour un prix d'émission de EUR 77,50;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Petri Kokkonen pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Petri Ojanen pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 12 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pia Aumayr pour un prix d'émission de EUR 15,-;
- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pim de Bruin pour un prix d'émission de EUR 18,75;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pirjo Tammilehio pour un prix d'émission de EUR 10,-;
- 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Pranz Gerhard pour un prix d'émission de EUR 2,50;
- 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Radmila Jozifova pour un prix d'émission de EUR 10,-;
- 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Rea Heimbürger pour un prix d'émission de EUR 17,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Reder Alois pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Reinhard Pedross pour un prix d'émission de EUR 7,50;
- 287 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Rick van Boekel pour un prix d'émission de EUR 358,75;

- 15 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Robert de Gier pour un prix d'émission de EUR 18,75;
  - 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Sari Lehmuskallio pour un prix d'émission de EUR 10,-;
  - 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Schlenk Thomas pour un prix d'émission de EUR 2,50;
  - 8 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Schlogl Alfred pour un prix d'émission de EUR 10,-;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Stary Maria pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 2,584 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par STICHTING AANDELENPARTICIPATIE EUROPEAN DIRECTORIES pour un prix d'émission de EUR 3.230,-;
  - 412 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Stuart Ross pour un prix d'émission de EUR 515,-;
  - 399 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Susan Duinhoven pour un prix d'émission de EUR 498,75;
  - 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Susanna Ojala pour un prix d'émission de EUR 17,50;
  - 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Tanja Niilymäki pour un prix d'émission de EUR 17,50;
  - 3 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Theo Verhallen pour un prix d'émission de EUR 3,75;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Thomas Dirnbacher pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 145 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Thomas Friess pour un prix d'émission de EUR 181,25;
  - 25 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Thomas Witzany pour un prix d'émission de EUR 31,25;
  - 241 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Timo Helle pour un prix d'émission de EUR 301,25;
  - 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Timo Mäentausta pour un prix d'émission de EUR 17,50;
  - 58 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Timo Wallius pour un prix d'émission de EUR 72,50;
  - 19 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Tom Wicky pour un prix d'émission de EUR 23,75;
  - 121 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Ton van Oosterhoud pour un prix d'émission de EUR 151,25;
  - 14 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Tuire Suvanto pour un prix d'émission de EUR 17,50;
  - 2 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Walter Fritz pour un prix d'émission de EUR 2,50;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Weninger Christian pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Winkler Alexandra pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Wolter vd Weide pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 6 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Zeiger Wolfgang pour un prix d'émission de EUR 7,50;
  - 154 Actions Ordinaires «C» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Zuzana Reznickova pour un prix d'émission de EUR 192,50;
- de sorte que le montant de 10.000,- (dix mille Euro) était à la disposition de la Société, ce dont il a été apporté la preuve au notaire instrumentant, qui l'admet expressément;
7. En application des Résolutions I, le Conseil reconnaît que l'Article 3 des Statuts est désormais libellé de la manière suivante:
- «Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 107.478,75 (cent sept mille quatre cent soixante dix-huit Euros soixante quinze centimes) représenté par:
- 76.000 (soixante seize mille) Actions Ordinaires «A» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
  - 1.983 (mille neuf cent quatre vingt trois) Actions Ordinaires «B» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
  - 8.000 (huit mille) Actions Ordinaires «C» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
- De surcroît des primes d'émission pour un montant total de EUR 62.000,- ont été payées pour les 76.000 Actions Ordinaires «A» et de EUR 14.056.521,50 pour les 1.983 Actions Ordinaires «B».»
8. Par des résolutions en date du 30 novembre 2005 (les «Résolutions II»), le Conseil d'Administration de la Société a décidé, dans les limites du capital autorisé tel que exposé dans les Articles 4.3 et 4.4 des Statuts de la Société d'aug-

menter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 31.502,50 pour le porter de son montant actuel de EUR 107.478,75 à EUR 138.981,25 par la création et l'émission de 25.076 d'Actions Ordinaires «A» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 chacune pour un montant global de EUR 51.405,80 (la prime d'émission inclus) (les «Actions Ordinaires «A» nouvelles») et de 126 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 chacune pour un montant global de EUR 893.009,88 (la prime d'émission inclus) (les «Actions Ordinaires «A» nouvelles») dans le cadre de la clause du capital autorisé.

Les Actions Ordinaires «A» nouvelles ont été entièrement libérées par des apports en numéraire par les personnes énumérées ci-dessus, comme suit:

- 12.014 Actions Ordinaires «A» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par MACQUARIE CAPITAL ALLIANCE BERMUDA (2) LIMITED pour un prix d'émission de EUR 24.628,70;
- 436 Actions Ordinaires «A» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par MACQUARIE PRISM PROPRIETARY LIMITED pour un prix d'émission de EUR 893,80;
- 6.840 Actions Ordinaires «A» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par Caisse de Dépôt et Placement du Québec pour un prix d'émission de EUR 14.022,-;
- 5.786 Actions Ordinaires «A» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 ont été souscrites par MACQUARIE INVESTMENTS AUSTRALIA PROPRIETARY LIMITED pour un prix d'émission de EUR 11.861,30;

Les Actions Ordinaires «B» nouvelles ont été entièrement libérées par des apports en numéraire par les personnes énumérées ci-dessus, comme suit:

- Aulis Salin a souscrit 3 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 21.262,14 contre des apports en numéraire;
- Ari Hallikas a souscrit 1 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 7.087,38 contre des apports en numéraire;
- Rea Heimbürger a souscrit 1 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 7.087,38 contre des apports en numéraire;
- Harri Turunen a souscrit 1 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 7.087,38 contre des apports en numéraire;
- Alpo Akujärvi a souscrit 7 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 49.611,66 contre des apports en numéraire;
- Aku Kinnunen a souscrit 7 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 49.611,66 a contre des apports en numéraire;
- Ari Heiniö a souscrit 4 Actions Ordinaires «B» nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,25 pour un prix d'émission de EUR 28.349,52 contre des apports en numéraire;
- Esa Kumpu a souscrit 1 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1,25 for an issue price of EUR 7.087,38 contre des apports en numéraire;
- Joel Jaakkola a souscrit 4 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1,25 for an issue price of EUR 28.349,52 contre des apports en numéraire;
- STICHTING MEDEWERKERS EN MANAGEMENT PARTICIPATIE EUROPEAN DIRECTORIES a souscrit 97 new «B» Ordinary Shares with a par value of EUR 1,25 for an issue price of EUR 687.475,86 contre des apports en numéraire; de sorte que le montant de EUR 944.415,68 (neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quinze Euros soixante-huit centimes) était à la disposition de la Société, ce dont il a été apporté la preuve au notaire instrumentant, qui l'admet expressément;

9. En application des Résolutions II, le Conseil reconnaît que l'Article 3 des Statuts est désormais libellé de la manière suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 107.478,75 (cent sept mille quatre cent soixante dix-huit Euros soixante quinze centimes) représenté par:

- 101.076 (soixante seize mille) Actions Ordinaires «A» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
  - 2.109 (mille neuf cent quatre vingt trois) Actions Ordinaires «B» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
  - 8.000 (huit mille) Actions Ordinaires «C» d'une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt cinq) chacune;
- De surcroît des primes d'émission pour un montant total de EUR 82.060,80 ont été payées pour les 101.076 Actions Ordinaires «A» et de EUR 14.949.373,88 pour les 2.109 Actions Ordinaires «B».»

#### *Pro fisco*

A l'attention du fisc, il est précisé à toutes fins utiles que l'apport total en numéraire réalisé par le présent acte s'élève à EUR 954.415,68 générateur d'un droit estimé à EUR 9.544,15

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 15.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, vol. 155S, fol. 11, case 10. – Reçu 9.544,16 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130090.3/211/811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**EUROPEAN DIRECTORIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 108.024.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43846 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130091.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

---

**PARCIVAL IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 110.551.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(128602.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**ATITLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1641 Luxembourg, 4, rue Nicolas Greedt.  
R. C. Luxembourg B 65.171.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

S. Benamor.

(128603.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**MARGAUX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 110.658.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social en date du 22 septembre 2006, que l'assemblée générale des actionnaires prend acte et décide d'accepter la démission de son mandat d'administrateur avec effet à la date du 22 septembre 2006 de Monsieur Claude Marchand.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 22 septembre 2006, Mademoiselle Audrey Wind, comptable, né le 22 mai 1981 à Thionville (France), demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire, en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128664.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117210

**ARTHUR WELTER TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, Zone Industrielle Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 52.372.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

I. Deschuytter.

(128605.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**WIWELCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 83.144.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

I. Deschuytter.

(128606.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**WETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 63, Zone d'activités Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 53.288.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

I. Deschuytter.

(128608.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**EUROTRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 63, Zone d'activités Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 49.732.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

I. Deschuytter.

(128609.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**OXBOW INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 110.667.

Veillez noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur,

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.

Pour OXBOW INVESTMENTS S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128671.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117211

**CENTURI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, Z.A. Am Bann.

R. C. Luxembourg B 100.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

I. Deschuytter.

(128611.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**CARGOLINER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1015 Luxembourg Findel.

R. C. Luxembourg B 74.784.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

I. Deschuytter.

(128613.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**EUROFINAGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 101.090.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128614.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**BUFFALO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.384.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

S. Livoir.

(128615.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**FLORENVILLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.031.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 26 octobre 2006 a appelé aux fonctions de Commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 96.848, 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, en remplacement de ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Hans de Graaf, Administrateur;
- Madame Nancy Bleumer, Administrateur;
- Monsieur Daan den Boer, Administrateur.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*Pour FLORENVILLE INVESTMENTS S.A.*

H. De Graaf

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128681.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117212

**KACIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 42.941.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

S. Livoir.

(128617.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**MOIRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 97.391.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128618.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 5.524.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Faber, notaire alors de résidence à Bettembourg, en date du 30 décembre 1955, acte publié au Mémorial C n° 5 du 30 janvier 1956, modifiée en dernier lieu par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler notaire de résidence à Junglinster, en date du 28 novembre 2005, acte en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(128620.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**MEGA BRANDS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MEGA BLOKS INTERNATIONAL, S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 876.450,-.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 99.516.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

*Pour la société*

*Signature*

*Un gérant*

(128622.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**MYHOME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.  
R. C. Luxembourg B 111.415.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128624.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117213

**CAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 95.991.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128625.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**CAVE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 99.241.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128627.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**FSA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 87.959.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128628.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**EURO-PROMODENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 58.331.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128629.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**BOSTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 71.461.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 3 novembre 2006 a appelé aux fonctions d'administrateur EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Robert Hovenier. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

*Pour BOSTON S.A.*

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06293. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128687.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117214

**DPB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 112.733.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2006, réf. LSO-BW00627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

S. Paché.

(128631.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**FSA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 87.775.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128632.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**AIR LIQUIDE WELDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1415 Luxembourg, 5, rue de la Déportation.

R. C. Luxembourg B 67.583.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2006.

S. Livoir.

(128633.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**OPAL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 88.112.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**ORBI HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 108.524.

Veillez noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2006.

*Pour ORBI HOLDINGS S.A.*

MONTEREY SERVICES S.A. / UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

*Signatures / Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128693.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117215

**IMMONET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.560.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S. Paché.

(128639.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**TELEWATCH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 63.415.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128640.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**RENTAPLACE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 90.329.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S. Paché.

(128641.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**ARCHIMEDIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 76.833.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S. Paché.

(128642.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 102.073.575,-.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 102.895.

*Extrait des résolutions du Conseil de gérance de la société prises en date du 16 novembre 2006*

En date du 16 novembre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer M. Mehdi Dazi, né le 5 mai 1966 à Bourg La Reine, France, demeurant au 11, rue Larrey, 75005 Paris en France en tant que nouveau membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 16 novembre 2006, et à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

QNB INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2006, réf. LSO-BW05909. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(128706.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

117216

**REAS S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 100.147.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(128643.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**KAMILLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 104.167.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S. Paché.

(128644.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**PORTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 104.919.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2006, réf. LSO-BV06372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.

S. Paché.

(128645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**BOUWFONDS EUROPEAN REAL ESTATE PARKING FUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 109.680.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

Signatures.

(128647.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---

**IPHARMA LOGISTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.  
R. C. Luxembourg B 112.584.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2006, réf. LSO-BV04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

S. Paché.

(128648.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2006.

---